

حَدَّثَنَا عَبْدُ اللَّهِ بْنُ سَعِيدٍ، حَدَّثَنَا أَبُو أُسَامَةَ، قَالَ
حَدَّثَنِي عَبْدُ اللَّهِ، قَالَ حَدَّثَنِي نَافِعٌ، قَالَ حَدَّثَنِي ابْنُ
عُمَرَ - رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُمَا - أَنَّ رَسُولَ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ
وَسَلَّمَ عَرَضَهُ يَوْمَ أَحَدٍ وَهُوَ ابْنُ أَرْبَعِ عَشْرَةَ سَنَةً، فَلَمْ
يُجِزْنِي، ثُمَّ عَرَضَنِي يَوْمَ الْخَنْدَقِ وَأَنَا ابْنُ خَمْسِ عَشْرَةَ
فَأَجَازَنِي. قَالَ نَافِعٌ فَقَدِمْتُ عَلَى عُمَرَ بْنِ عَبْدِ الْعَزِيزِ
وَهُوَ خَلِيفَةٌ، فَحَدَّثْتُهُ هَذَا الْحَدِيثَ، فَقَالَ إِنَّ هَذَا لَحَدِّ
بَيْنَ الصَّغِيرِ وَالْكَبِيرِ. وَكَتَبَ إِلَى عُمَالِهِ أَنْ يَفْرِضُوا لِمَنْ
بَلَغَ خَمْسَ عَشْرَةَ.

Rapporté par Ibn `Umar : Le Messager d'Allah (ﷺ) m'a appelé à me présenter devant lui la veille de la bataille d'Uhud, j'avais alors quatorze ans, et il ne m'a pas permis de participer à cette bataille. Mais il m'a appelé la veille de la bataille du Fossé, j'avais quinze ans, et il m'a permis d'y participer. » Nafi` a dit : « Je suis allé voir `Umar bin `Abdul `Aziz, qui était calife à ce moment-là, et je lui ai raconté ce récit. Il a dit : 'Cet âge (quinze ans) marque la limite entre l'enfance et l'âge adulte', et il a écrit à ses gouverneurs de donner un salaire à ceux qui avaient atteint quinze ans. »